

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix

1. Désignation du projet

Dans le cadre des **cours d'éducation musicale**, de la **web-radio** et de la **chorale**, les élèves peuvent être enregistrés sur support audio ou vidéo. Ces enregistrements ont un but purement **pédagogique et éducatif** et ne peuvent en aucun cas être commercialisés ou dupliqués.

Nom et adresse de l'établissement : Collège Lazare de Schwendi - Ingersheim

2. Modes d'exploitation envisagés

Support	Étendue de la diffusion
En ligne (Audio)	Internet (monde entier) : www.monsieurmusique.fr
Projection ou écoute collective	Pour un usage collectif dans les classes des élèves enregistrés Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche Usages de communication externe de l'institution : portes ouvertes

3. Consentement de l'élève

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ces projets,

4. Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Cet enregistrement de l'image/la voix du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de : **M. Stany Balland, Professeur d'Education Musicale au collège Lazare de Schwendi d'Ingersheim.**

Les enregistrements auront lieu lors des heures de cours d'éducation musicale.

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom)

déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 :

OUI NON

Fait en un exemplaire conservé par le professeur d'éducation musicale.

Fait à :	Signature du représentant légal du mineur :
Le :	
Madame Monsieur Nom de l'élève :	Signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement :
Prénom :	
Classe :	